

COMMUNE DE MARSAIS

En exercice : 15

Présents : 15

Pouvoirs : 0

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : Steve GABET, Jocelyne MARLIERE, Steve MORIN, Géraldine CHARRON, Didier CLERC, Daisy HERBRETEAU, Jean Frédéric MARLIERE, Audrey GROUSSET, David BEAURIN, Ginette GARNIER, Yoann DOURTHE, Mariane GACHELIN, Manu SUIRE, Eric BABUT & Nathalie MACMILLAN

Absents excusés :

Pouvoirs :

Secrétaire de séance et président de séance
Géraldine CHARRON Steve GABET

Séance du 24 avril 2026

Convocation du 17 avril 2026

Délibération réf : DCM 2026-23

Objet : Attribution de subvention à l'association du Palet Poitou Charente (LPPC)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2121-23 et L2311-7 ;

Vu la demande en date du 20 février 2026 du Secrétaire CLEMENCEAU Joël domicilié Le Coudret à Saint Saturnin du Bois sollicitant une aide afin de développer de nouveaux projets.

Monsieur Le Maire explique qu'il a en effet reçu le formulaire de demande de subvention de Monsieur CLEMENCEAU Joël, secrétaire de l'association LPPC, constituant une demande de subvention afin de participer aux futurs projets prévus par l'association. Renouvellement des plaques en plomb d'une valeur de 110€ et de jeu de palet pour 25€, ainsi que les dépenses liées aux déplacements pour la participation aux tournois et championnats (48 équipes)

À ce titre, Monsieur Le Maire propose de leur accorder la somme de 500 €, pour les aider à financer leurs projets.

Après en avoir délibéré et à **15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**, le Conseil Municipal :

DÉCIDE

- **D'accorder** la subvention d'un montant de 500 € à l'association LPPC, afin de les aider à financer la poursuite et le développement de nouveaux projets
- **Prévoit** d'imputer la somme à l'article 65748
- **Donne** pouvoir à Monsieur Le Maire pour signer tous documents afférents à ce dossier



AR Prefecture

017-211702212-20260424-DCM2026_23-DE
Reçu le 29/04/2026
Publié le 29/04/2026

A la l'unanimité des suffrages exprimés

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,

A Marsais, le 24 avril 2026

Le secrétaire de séance,
CHARRON Géraldine



Le Maire,
GABET Steve

